

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 24 juin 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 18 juin 2025** **Présents** : AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, MAZOIRE Guy, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés** : BARBIER Roger, BERNARD Colette, CAILLOT Daniel, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LOUHET Damien, MARTIN Michel, **Absents** : BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, GUYOT Justine, LEROY Anne, MONNETTE Jean-Marie, SAURAT Jean-François, VENUAT Eric,

Secrétaire de séance : CLAVEL Eric. **En exercice** : 44. **Présents** : 29. **Votants** : 29

Mme la Présidente propose une délibération posée sur table. Le Conseil Communautaire accepte de délibérer.

32 - Tourisme - Modification du plan de financement des travaux du Musée de la Mine et demande de subvention auprès du Fond Vert – Rapporteur : Marie-Christine VINGDIOLET

Le Conseil communautaire, par délibération en date du 11 février 2025, a validé le plan de financement prévisionnel des travaux de réhabilitation du Musée de la Mine.

Afin d'optimiser la mobilisation des financements publics, et sur recommandation des services de l'État, il est proposé de modifier ce plan de financement pour intégrer du Fonds vert, dispositif national de soutien à la transition écologique dans les territoires.

En effet, les changements fonctionnels seront l'occasion de procéder à une rénovation énergétique du rez-de-chaussée de ce bâtiment public édifié en 1836 et réaménagé en 1983 selon les normes alors en vigueur. Les travaux envisagés visent à améliorer significativement la performance énergétique du site, conformément aux objectifs du décret tertiaire et aux critères d'éligibilité du Fonds vert. Ils comprennent notamment :

- l'isolation thermique,
- l'installation d'un système de chauffage par pompe à chaleur,
- le remplacement des dispositifs d'éclairage par des luminaires LED,
- la création d'un sas thermique à l'entrée,
- l'aménagement d'espaces végétalisés pour renforcer le confort d'été...

Ces interventions seront accompagnées de travaux connexes de désamiantage des sols et de réorganisation des espaces d'accueil, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et l'accueil du public.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant

Dépenses				Recettes		
	Montant HT	Montant HT éligible au fonds vert	Montant HT non éligible au fonds vert	Financeurs	Montant HT	Pourcentage
Frais d'opérations (MOE, assurance, ...)	141 692,00 €		141 692,00 €	DRAC via le plan de ruralité	170 000,00 €	23
TRAVAUX PARLOT						
Désamiantage	22 200,00 €	22 200,00 €		Fonds Vert (40% des dépenses éligibles)	233 160,00 €	30
VFD (retrait des pavés de la cour, créations d'espaces végétalisés)	45 300,00 €	45 300,00 €				
Gros-Ceuvre (fondation pour le futur sas thermique d'entrée, dallage portes, reprises des fissures de façade)	88 500,00 €	88 500,00 €		FNADT	130 065,00 €	17
Menuiseries Extérieures (remplacement de toutes les fenêtres et portes anciennes du rdc)	70 300,00 €	70 300,00 €		Autofinancement CCSN	231 867,00 €	30
Serrurerie (installation de stores intérieurs, encadrement de portes)	77 700,00 €	77 700,00 €				
Menuiseries Intérieures (volets bois intérieurs)	42 600,00 €	42 600,00 €				
Plâtrerie - Peinture - Faux-Plafonds (doublage, isolation)	80 300,00 €	80 300,00 €				
Carrelage - Résine - Faïence	19 000,00 €		19 000,00 €			
Sols Souples	21 500,00 €		21 500,00 €			
Chauffage - Ventilation - Plomberie Sanitaire (installation d'une pompe à chaleur, concentration en un seul chauffe-eau plus performant)	102 000,00 €	102 000,00 €				
Electricité Courants Forts et Faibles (installation éclairage LED et à détection, remplacement des radiateurs électriques d'appoint)	54 000,00 €	54 000,00 €				
TOTAUX	765 092,00 €	582 900,00 €	182 192,00 €	TOTAL	765 092,00 €	

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- **D'approuver** la modification du plan de financement des travaux du Musée de la Mine ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à déposer une demande de subvention au titre du Fonds vert ;
- **De mandater** Madame la Présidente pour signer tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition

Fait à Decize, Le 24 juin 2025

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 26/06/2025
Et de la publication le 26/06/2025

La Présidente

La Présidente
R. ROY